



Forum régional Gand

RAPPORT

05.06.2019

CONVENORS	Derluyn Stefan (Voka) - Muyshondt Alain (AGD&A)
MODERATOR	Vanherpe Annie (AGD&A)
SECRÉTAIRES	Volkaert Kevin (AGD&A) De Strooper Peggy (AGD&A)
PRÉSENTS	<p>Alve Gislene (DFDS Seaways) Adins Olivia (Transuniverse Forwarding) Buyse Pascal (Voka Flandre orientale) Cals Frank (Bridgestone Europe) Cambien Christophe (AGD&A) Claus Wendy (Honda Motor Europe Logistics) De Bruycker Luc (NCS Shipping) De Decker Charlotte (Volvo Car Belgium) De Jaeger Frank (Stora Enso) De Lattre Michel (Transuniverse Forwarding) De Temmerman Frauke (Honda Motor Europe Logistics) De Vlieger Daan (Deloitte) De Vuyst Annick (Becton Dickinson EDC) De Wilde Jeroen (Van Hoorebeke Timber) De Wree Roeland (Barco) Decock Joffry (Ernst & Young Tax Consulting) Defloo Jeroen (Daikin Europe) Degheselle Rudy (Premium Sound Solutions) Demeyere Valerie (Lotus Bakeries België) Dierick Stefanie (North Sea Port) Engels Bart (AGD&A) Goossens Filip (Volvo Group Belgium) Guz Leonid (Voka Flandre occidentale) Gysels Bert (Oiltanking Ghent) Hebbelinck Bart (Citrosuco) Hofman Eline (Honda Motor Europe Logistics) Huybers Koen (TDS) Jacobs Nancy (Oleon) Lambrechts Bruno (Honda Acces Europe) Lammertyn Luc (Sioen Industries) Mahieu Griet (AGD&A) Marien Bart (Bridgestone Europe) Michiels Steven (International Car Operators) Moerman Anita (Arcelor Mittal Belgium) Moorhem Ann (Volvo Car Belgium) Opstaele Janny (Wallenius Wilhelmsen Solutions) Pottilius Dirk (Ziegler) Renier Daphne (Voka Flandre occidentale) Rijckaert Tom (VGD) Rodeyns Peter (CNH Industrial Belgium) Ryckbosch Yves (AGD&A) Sheikh Mohamed Ferzad (WH Brady) Van Veerdegem Guy (WH Brady) Vandaele Jens (FCA Services Belgium) Vanden Doorn Greta (EOC) Vandenabeele Nick (Deloitte) Vandenbussche Ingrid (Tekni-Plex Europe) Vanweyenbergh Koen (Jan De Nul Dredging) Verlinden Eric (VIL) Vermeersch Marc (Barry Callebaut) Vervaeke Kurt (Louis Dreyfus Company)</p>

EXCUSÉS	Audenaert Filip (Volvo Group Belgium) De Gres Wendy (Eutraco) De Keer Christophe (Barry Callebaut Belgium) Mennes Ellen (ORAC) Ramaen Sophany (AGD&A)
	Van Der Biest Sven (AGD&A) Vandevyver Philippe (Agence en douane Vandevyver) Vandewalle Jo (Customs Pro)

Ouverture de la réunion

M. Alain Muyshondt souhaite la bienvenue aux membres présents.
Les points à l'ordre du jour de la réunion sont parcourus.

Point 1 à l'ordre du jour : Accueil par Honda Motor Europe Logistics

M. Caenen M. de HMEL présente brièvement Honda Motor Europe Logistics. Mme Claus W. explique à son tour comment les matières douanières sont gérées au sein de Honda Motor Europe Logistics.

Point 2 à l'ordre du jour : Visite du Ministre A. De Croo au port de Gand

Le mardi 14/05/2019, le ministre A. De Croo a visité le port de Gand. Cette visite a été organisée par l'AGD&A en collaboration avec North Sea Port et en présence d'un certain nombre d'entreprises situées dans cette zone portuaire et était placée sous le signe de la facilitation et de la prestation de services des entreprises (OEA, SBA et autorisations douanières adaptées), avec le respect nécessaire de la législation. M. Muyshondt A., Directeur de centre régional de Gand, explique les sujets les plus importants abordés lors de cette visite. Ceux-ci sont repris dans la présentation :

- Début du nouveau PIF printemps 2020
- Heures d'ouverture de 06h à 22h eu égard à la demande des entreprises pour 24h sur 24h
- Lutte contre les drogues et mise en place d'une « équipe portuaire » Recherche Gand
- Nouveau système d'amendes en vertu de la loi Brexit (article 261/3)
- Numérisation

M. Pottilius D., Ziegler, souligne que, bien que l'on ait prêté attention à la nécessité de disposer de systèmes numériques afin de rendre la logistique encore plus fluide, il n'est pas acceptable qu'une telle « nécessité » soit liée à un coût supplémentaire pour les entreprises. M. Lammertyn L., Sioen Industries, demande si ces nouveaux systèmes numériques pourraient être intégrés dans les services d'un port, étant donné que les entreprises paient déjà des « droits portuaires ». Mme Dierick S., North Sea Port, répond qu'un système numérique existe déjà dans le port, et qu'il est gratuit. Elle pense en effet que c'est une bonne idée de relier « Enigma » à d'autres systèmes tels que Nxtport et RX-Seaport. De telles discussions sont actuellement en cours avec le port de Vlissingen et feront l'objet d'un suivi. M. Muyshondt A. ajoute qu'il est en effet nécessaire de rendre les différents systèmes complémentaires.

Point 3 à l'ordre du jour : Digital Gateway2Government – Vlaams Instituut Logistiek (VIL) (Institut flamand pour la logistique)

Verlinden E., Manager Domaines de Transition, donne une présentation sur l'Institut flamand pour la logistique et le projet Digital Gateway2Government. Ce projet consiste en une collaboration entre diverses entreprises de logistique portuaires et aéroportuaires et les autorités publiques dans le but d'optimiser la communication entre les deux parties. Différents systèmes numériques dans les ports et une grande variété d'initiatives de la part des sociétés d'armateurs peuvent entraîner la confusion. La nécessité d'une manutention fluide sans heurts dans les ports et aéroports implique directement une bonne communication entre les différents systèmes numériques proposés. L'objectif de ce projet n'est PAS de créer un système uniforme, mais d'élaborer des processus afin de trouver une solution.

Le groupe de travail comprend actuellement, pour la région de Gand, Dierick Stefanie (North Sea port), Bremers Joan (RX-Seaport) et Myngheer Eddy (Aéroport d'Ostende), ainsi que De Clerck Chris (chef de division IT pour l'AGD&A) et Gysegom Peter (Technical Export Import Controls pour l'AFSCA).

Afin de vérifier si les solutions sont également des solutions efficaces pour le plus grand nombre d'entreprises possible, il est nécessaire de créer un support le plus large possible. Les entreprises qui souhaitent participer à ce projet peuvent contacter Eric Verlinden via eric.verlinden@vil.be ou via le numéro +32 3 229 05 33. Plus d'infos dans la présentation.

Point 4 à l'ordre du jour : BREXIT – État de la situation

Mme Vanherpe A., coordinatrice Brexit pour la région de Gand, donne un aperçu de la situation actuelle concernant le Brexit à l'aide d'une présentation. Dans un souci de clarté [la note d'orientation de la Commission européenne en matière de douanes](#) et celle en matière d'[accise](#) sont mentionnées. Un appel est lancé au Forum National, sous-groupe Brexit, pour finaliser et publier la note relative à l'introduction de marchandises après le Brexit !

M. De Vlioger D., Deloitte, demande si un document de transport est suffisant comme preuve pour des marchandises en retour à partir du Royaume-Uni après le Brexit, lorsqu'elles ont été transférées au Royaume-Uni avant le Brexit. Mme Vanherpe A. fait référence au projet de note sur l'introduction des marchandises après le Brexit, mais indique qu'il serait également préférable de transmettre cette question au sous-groupe de travail. Mme Mahieu G. en sera informée.

Lors du Brexit, les autorisations douanières existantes devront être adaptées. M. Lammertyn L., Sioen, demande qui prend l'initiative d'exécuter ces changements - l'administration le fera-t-elle spontanément ou les entreprises devront-elles demander elles-mêmes ces changements ? M. Muyshondt A. déclare qu'il faut partir du principe que les « anciennes autorisations » dans lesquelles le Royaume-Uni est mentionné devront suivre les nouvelles règles. Les autorisations devront être lues sans les mentions R-U. On ne sait pas encore clairement comment les changements effectifs seront mis en œuvre. M. Muyshondt A. ajoute qu'un Brexit peut signifier qu'une entreprise pourrait avoir besoin de nouvelles autorisations si le Royaume-Uni cesse d'être un État membre de l'UE et devient un pays tiers. C'est pourquoi il est d'ores et déjà possible de demander de manière proactive des autorisations qui n'entreront en vigueur qu'après un Brexit effectif.

M. De Vlieger D., Deloitte, demande si, dans le cadre du Brexit, des déclarations d'importation de type A pourront être établies à Zeebruges, avant que les marchandises aient été effectivement importées. Mme Vanherpe A. renvoie à nouveau au projet de note sur l'introduction des marchandises après le Brexit et au fait que ce point devrait également être abordé dans le cadre du sous-groupe de travail Brexit. Il est toutefois confirmé qu'une procédure a été mise en place pour que les marchandises puissent être déclarées immédiatement au départ du Royaume-Uni avant leur arrivée dans le port de Zeebruges, afin qu'une déclaration d'importation de type A puisse être établie plus rapidement.

Enfin, M. Vervaeke K., Louis Dreyfus, s'interroge sur les contrôles entre l'Irlande et l'Irlande du Nord.

Cependant, rien n'est clair en la matière.

Point 5 à l'ordre du jour : Tour de table et divers

Ce point ne peut être entièrement parcouru faute de temps. Les sujets non traités seront toutefois repris dans la présentation qui est ajoutée au présent rapport. Les membres qui ont encore des questions à ce sujet peuvent toujours envoyer un mail à Mme Vanherpe A.

M. Pottilius D., Ziegler, a une remarque concernant le traitement des dossiers de restitution et des demandes de régularisation. Il note que des méthodes différentes sont suivies dans les différents bureaux et régions et se demande s'il existe des lignes directrices à ce sujet. Mme Vanherpe A. communique qu'un règlement uniforme a déjà été élaboré par le groupe de travail ESO. Nous constatons que ESO Gand fonctionne correctement, ce qui est également confirmé par M. Ryckbosch. La région de Gand ne peut pas y faire grand-chose - Gand n'est pas un service national.

Après l'été, nous serons à nouveau invités en Flandre occidentale. Nous remercions Voka Flandre orientale pour l'organisation de l'année de fonctionnement précédente. Mme Renier D. lance un appel chaleureux aux entreprises de Flandre occidentale pour qu'elles présentent leur candidature en tant qu'entreprise hôte du Forum régional.

Les dates des forums suivants seront publiées. Nous aimerions savoir si le concept actuel peut être maintenu.

Le prochain Forum régional aura lieu le 06/09/2019.

Le lieu reste à déterminer.